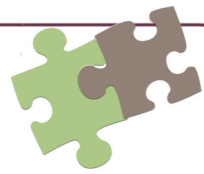


LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES proposés par l'IUT de Valence aux entreprises



● Parce que vos besoins en recrutement sont divers (CDD, CDI, alternants, stagiaires, etc...) et peuvent survenir à tout moment dans l'année, l'IUT de Valence a conçu un espace de dépôts d'offres de stages et d'emplois disponible sur notre site internet www.iut-valence.fr
Le dépôt d'annonce y est gratuit, avec une procédure rapide et simple d'utilisation. Vos offres sont instantanément accessibles à tous nos étudiants et diplômés.

● Club entreprises de l'IUT de Valence, le « club passerelle » :
L'IUT de Valence a lancé en 2014 son club entreprises.
Sa vocation est d'initier et de développer des liens entre les 3E (Entreprises, Etudiants et Enseignants) afin de rapprocher ces acteurs sur des projets communs en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Ce club, abrité dans les murs de l'IUT, est à l'écoute permanente des besoins et des aspirations des entreprises.

Rejoignez nous !

Pour plus d'informations, contactez **Madame Claire FLOURY-GUEPIN**,
Chargée de développement pour le club passerelle

☎ 04 75 41 88 27

✉ iutvalence-clubpasserelle@univ-grenoble-alpes.fr



TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage est une obligation fiscale versée par les entreprises aux établissements d'enseignement professionnel et technologique.

Cette contribution permet de financer les dépenses liées à l'amélioration et au développement des enseignements que dispense l'IUT. Chaque entreprise décide quel établissement en bénéficiera et pourra verser sa contribution en argent ou en nature (don de matériel).

La taxe d'apprentissage est une ressource qui favorise l'autonomie des établissements d'enseignement. Cette décision d'investissement est très importante pour l'avenir des formations des futurs professionnels.

Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage à l'IUT de Valence ?

Grâce au versement de la taxe d'apprentissage, vous contribuez activement à soutenir notre développement. Ainsi, chaque année, l'IUT peut améliorer son équipement et offrir un encadrement pédagogique de qualité. Cette ressource indispensable représente 8% de notre budget annuel.

En versant votre taxe d'apprentissage à l'IUT de Valence, l'adhésion au club Passerelle vous est offerte.

Responsables de la formation : Madame Delphine SASSOLAS

✉ delphine.sassolas@univ-grenoble-alpes.fr

Monsieur Cédric TREMOUILHAC

✉ cedric.tremouilhac@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique de la formation : Madame Caroline GOUTERON

☎ 04 75 41 88 15

✉ iutvalence-lpabfmfms-secretariat@univ-grenoble-alpes.fr

Service Alternance - Entreprises - Formation Continue :

➤ Mise en place du contrat, simulation coût annuel d'un alternant...

➤ Gestion et suivi des contrats de professionnalisation

☎ 04 75 41 88 16 / 10

✉ iutvalence-alternance@univ-grenoble-alpes.fr

Démarche de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) : Madame Anne DEGUILHEM

☎ 04 75 41 88 10

✉ iutvalence-vae@univ-grenoble-alpes.fr

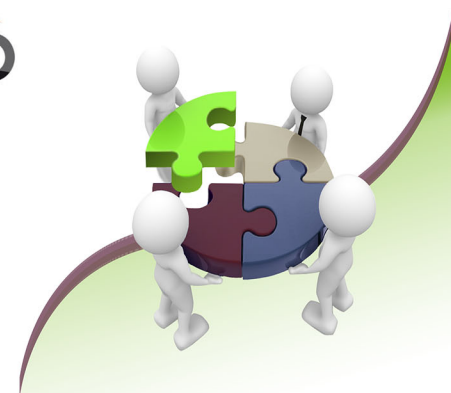
CONTACTS

Licence Professionnelle Assurance Banque Finance : Chargé de clientèle Parcours Management Financier et Marketing des Services



ENTREPRISE

VOUS AVEZ DES BESOINS
Nous formons à vos côtés vos futurs collaborateurs





Champ des compétences développées

- ◆ Comprendre l'environnement économique, financier et commercial,
- ◆ S'initier au diagnostic financier,

- ◆ Maîtriser les éléments de gestion d'un portefeuille clients,
- ◆ S'approprier les éléments de la digitalisation,
- ◆ Appréhender la notion de risque et de réglementation.



Exemples de missions possibles

- Gestion d'un portefeuille clients,
- Gestion de la relation client à distance,
- Promotion du digital auprès des clients,
- Vente de produits et services,
- Mettre en place des actions commerciales,
- Gestion financière des dossiers clients
- Réalisation d'études de marché,...

Types d'emplois accessibles

- Conseiller(e) ou chargé(e) de clientèle de particuliers,
- Conseiller(e) financier,
- Conseiller(e) en assurance,
- Crédit Manager,
- Gestionnaire de trésorerie.

Nos relations

- ✓ Des échanges de plusieurs types :

* Un service Alternance-Entreprises-Formation Continue et un secrétariat pédagogique à l'IUT de Valence à votre écoute, tout au long de l'année, pour vous aider notamment dans les démarches administratives de mise en place et de suivi du contrat, et pour répondre à toutes vos questions.

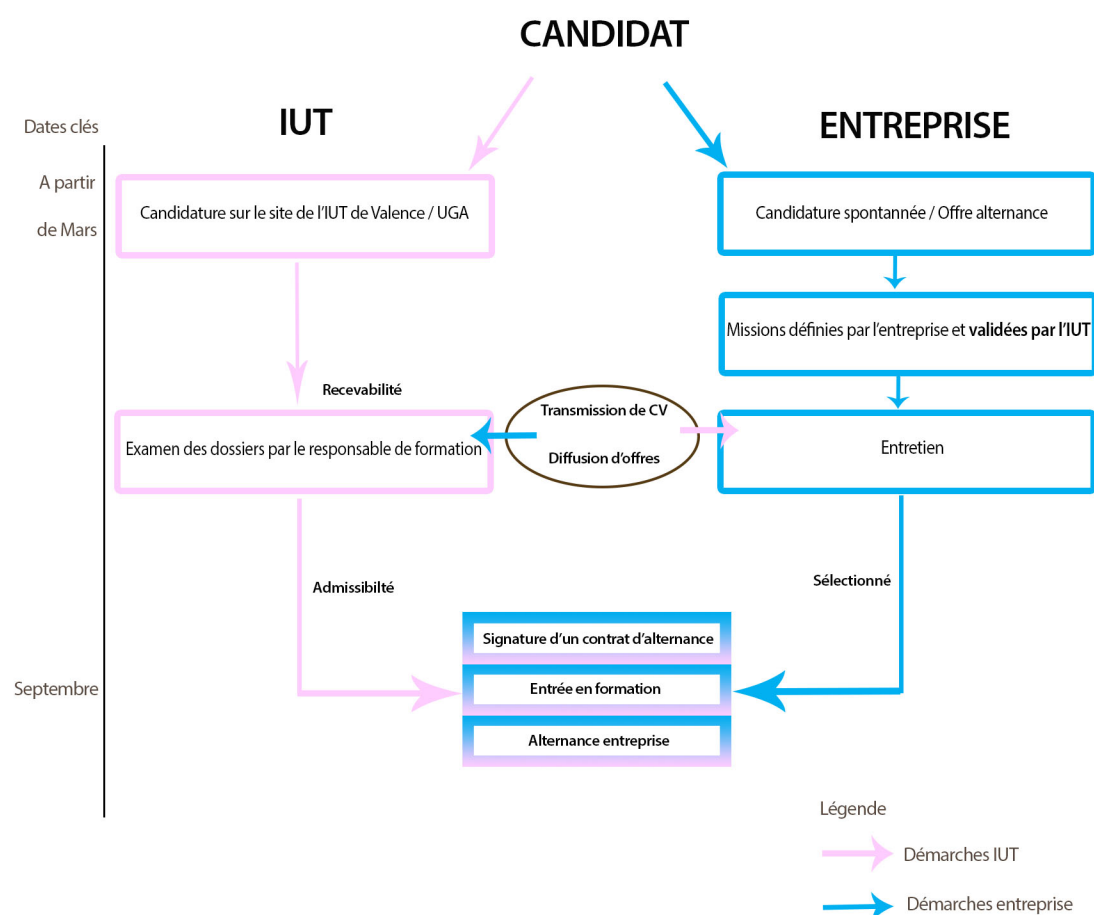
* Désignation d'un tuteur universitaire en relation permanente avec le tuteur entreprise ou le maître d'apprentissage selon le contrat.

- ✓ Possibilité de participer aux jurys de recrutement des candidats sur simple demande.
- ✓ 50% d'intervenants professionnels parmi l'équipe pédagogique de la formation pour une approche au plus près du terrain.
- ✓ Possibilité de participer aux jurys de soutenance à partir de Juin
- ✓ Possibilité de participer au contenu de la formation en intervenant sous forme de conférences thématiques.

Quelques exemples d'entreprises partenaires de cette formation depuis 2002



MODE DE SÉLECTION DES CANDIDATS MISE EN RELATION AVEC L'ENTREPRISE



LP ABF

ÉLÉMENTS CLÉS DE LA FORMATION

BAC +3
530 heures
Alternance

Contrats d'apprentissage et de professionnalisation

Contrats d'un an de début Septembre à fin Août

Rythme de l'alternance

Septembre à Juin
- 2 à 3 sem. en entreprise
- 2 sem. à l'IUT
Puis courant Juin
exclusivement en entreprise

Tarif Formation

Procédures différentes selon le type de contrat, prenez contact avec le service alternance

